



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Limoges, le 21 septembre 2020

**A20 – CORREZE
Restrictions de circulation entre les échangeurs n°45 « Tulle »
et n°46 « Perpezac le Noir »**

L'État – la DIR Centre-Ouest vous informe de restrictions de circulation sur l'autoroute A20 dans les deux sens de circulation entre les échangeurs n°45 « Tulle » et n°46 « Perpezac-le-Noir » **du mardi 22 septembre au jeudi 24 septembre 2020 (entre 7h30 et 18 h).**

Ces restrictions de circulation interviennent dans le cadre de travaux de réfection de chaussée entre les échangeurs n°45 et n°46.

Ces travaux se dérouleront en plusieurs phases :

• **Le mardi 22 septembre :**

– phase 1 : l'autoroute A20 sera fermée dans le sens Paris-province avec sortie obligatoire à l'échangeur n°45 « Tulle ». Les usagers seront déviés par la RD920 et la bretelle d'entrée de l'échangeur n°46 « Perpezac-le-Noir ».

– phase 2 : les usagers du sens province-Paris seront basculés sur la voie de gauche du sens opposé. La bretelle d'accès à l'A89 (Clermont-Ferrand) sera fermée avec déviation par l'échangeur n°46 « Perpezac-le-Noir » pour réemprunter l'A20 dans le sens opposé, puis sortie à la bretelle d'accès de l'A89.

La phase 2 sera réalisée une fois la première phase terminée.

• **Le mercredi 23 septembre**

Dans le sens Paris-province, la voie réservée aux véhicules lents sera fermée. La bretelle d'accès à l'A89 (Clermont-Ferrand) sera également fermée avec déviation par l'échangeur 47 « Donzenac » pour réemprunter l'A20 dans le sens opposé, puis sortie à la bretelle d'accès de l'A89.

• **Le jeudi 24 septembre**

Dans le sens province-Paris, l'autoroute A20 sera fermée avec sortie obligatoire à l'échangeur n°46 « Perpezac-le-Noir ». Les usagers seront déviés par la RD920 et la bretelle d'entrée de l'échangeur n°45 « Uzerche ».

La voie réservée aux véhicules lents sera également fermée entre les deux échangeurs.

Les usagers sont invités à la plus grande prudence dans la traversée de la zone de travaux et sur les itinéraires de déviation, pour leur propre sécurité, celle des riverains et des agents. Il est notamment rappelé la nécessité de respecter la signalisation temporaire et les limitations de vitesse mises en place.

La DIR Centre-Ouest prie les usagers de l'excuser pour la gêne subie à l'occasion de ces travaux et les remercie par avance de leur compréhension.

information usagers : www.dirco.info

**Direction interdépartementale
des routes Centre-Ouest**

Service qualité et relations avec les usagers
22, rue des Pénitents blancs – 87 032 Limoges cedex
Tél. : 33 (0) 5 87 50 60 22
www.dirco.info
mruc.sqru.dirco@developpement-durable.gouv.fr